



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GÉDEON-DE-BEAUCE
(29013)

PLAN DE ZONAGE
SECTEUR URBAIN

FEUILLET 1/2

Légende

Limite de zone

- Résidentielle de faible à moyenne densité
- Maison mobile
- Commerciale de voisinage
- Industrielle
- Publique et institutionnelle
- Villégiature
- Forestière
- Agricole
- Limite du périmètre urbain
- Développement projeté

Hydrographie

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Contraintes naturelles

- Corridor riverain (100 mètres)
- Zone inondable (0-20 ans)
- Vents dominants d'été (ouest)

Ravage de Saint-Gédéon (0612-9001-93)

- Aire de confinement
- Aire fixe

GRILLE DE GESTION DU PLAN DE ZONAGE

Ce plan de zonage fait partie intégrante du règlement de zonage no 61-06 de la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

Date d'adoption: 06 novembre 2006
Date d'entrée en vigueur: 22 novembre 2006

MODIFICATIONS:

Règlement no:	Date:
74-07	28-03-07
78-07	29-08-07
104-10	13-04-10
130-14-2	18-02-15
161-15	11-08-15
173-16	18-01-17
183-18	15-08-18
211-22	12-04-22

Maire : _____
Directeur général : _____

SOURCES:

Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec

Base de données topographiques du Québec à l'échelle (1/20 000)
Limites administratives du Québec à l'échelle de (1/20 000)
Orthophotographie noir et blanc (1/40 000)

La Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

Base de données de la matrice graphique (1/1 000 et 1/5 000)

RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE:

M.T.M NAD83 (luseau 7)

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCÉ-SARTIGAN

Service d'aménagement du territoire
Préparé par: Louise Roy, URT
Géomatique: Stéphanie Gagnon
Date d'impression: 14 avril 2022